

**N°18-03-025**

L'an deux mil dix-huit, le lundi 12 mars à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY, Président, suite à la convocation en date du 1<sup>er</sup> mars 2018.

**Présents :**

Mesdames POURCHEL I. ; CARVALHO H. ; POULAIN P. ; DE JONGHE N. (reçoit pouvoir de J. DELATTRE) ; FOURNIER A. ; DELRUE J. (reçoit pouvoir de V. WESTENHOEFFER) ; BERQUEZ M.L. (reçoit pouvoir de F. DEGREMONT) ; BEAUBOIS B. ; BOIN E.

Messieurs PRUVOST M. ; ALLOUCHERY J.M. ; LECAILLE S. ; DUWAT A. ; GARDIN J. ; LHEUREUX M. ; SENECAT D. ; CRENLEUX L. ; BRUGGEMAN M. ; SAGNIER F. ; MONFAIT D. ; CHARLEMAGNE V. ; CLABAUT A. ; FOURNIER D. ; COLIN G. ; MAGERE M. ; WALLET B. ; WAUQUIER A. ; COYOT J.C. ; WAVRANT M. ; CORDIER A. ; BACQUET J. ; DENUNCQ R. ; TELLIER C. ; LEFEBVRE S. ; FOURRIER B. ; DELATTRE G. ; DELANNOY J. ; HOCHART J.L. ; WYCKAERT G. ; BEE D.

**Absents excusés :**

Mesdames DEGREMONT F. (donne pouvoir à ML BERQUEZ) ; WESTENHOEFFER V. (donne pouvoir à J. DELRUE)

Messieurs VASSEUR C. ; BOUFFART J. ; FRANQUE G.A. ; GARENAUX M. ; DELATTRE J. (donne pouvoir à N. DE JONGHE) ; CROQUELOIS J.M. ; GALLET J.M.

**Absent :**

Monsieur DUFOUR O.

Monsieur Jean GARDIN est élu secrétaire.

**OBJET : DECHETS ENVIRONNEMENT – PROGRAMME D' ACTIONS**

**Rapporteur : René DENUNCQ**

Afin de maîtriser la production des déchets ménagers du territoire et les coûts de gestion qui lui sont liés, il est nécessaire de lancer un ensemble d'actions qui viseront à améliorer les performances du territoire en matière de gestion de déchets.

Le programme d'actions peut se définir ainsi :

- Réduction des tonnages de déchets par
  - Le compostage des déchets issus de la restauration scolaire au Lycée Bernard Chochoy et au collège Albert Camus
  - Recyclage du papier vers une économie circulaire en installant une borne de collecte de papier/carton dans chaque commune, en apport volontaire, en complément de la collecte en porte à porte, avec reprise directe par un repreneur local. Le dispositif de collecte par les associations pourra être maintenu
  - Mise en œuvre expérimentale de poulaillers chez les particuliers avec vente de poulaillers avec 2 poules

- Le compostage chez les particuliers avec relance de la vente de composteurs.
- Amélioration des performances de tri par :
  - Mise en place d'animations favorisant l'éducation à l'environnement et au développement durable pour le jeune public (écoles primaires, collèges, lycée)
  - Campagne de communication à destination des habitants (lettre d'info toute boîte, bulletin communautaire,...) et mise à jour et distribution du guide du tri qui date de 2013.
  - Réalisation des campagnes de contrôle de la qualité du tri en porte à porte

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, par 41 voix POUR et 3 voix CONTRE,

- **VALIDE** le programme d'actions proposé
- **AUTORISE** le Président à engager toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre des actions
- **AUTORISE** le Président à signer les conventions à intervenir.
- 

Pour extrait conforme.  
Le Président,

